

PROCÈS-VERBAL DE LA 87^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DE LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE ST-ROCH-DE-L'ACHIGAN, DÛMENT CONVOQUÉE ET TENUE LE MARDI 18 AVRIL 2023 À L'AUDITORIUM DE L'ÉCOLE SECONDAIRE L'ACHIGAN, SITUÉE AU 60 MNT RÉMI HENRI, SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN

L'assemblée est sous la présidence de M. André Lanoue et débute à 19 h 15.

Présences

Conseil d'Administration

M. André Lanoue, président	M. Claude Lafortune, vice-président
Mme Angèle Turcotte St-André, secrétaire	Mme Valérie Goulet, administratrice
Mme Lydia Paré, administratrice	M. Pierre-Luc Turcot, administrateur
Mme Véronique Dinel, administratrice	Mme Mélanie Mercier, administratrice

Des Membres du Personnel sont également présents (14)

EN TOUT, 55 MEMBRES ASSISTENT À L'ASSEMBLÉE PLUS LES 8 INVITÉS SPÉCIAUX ET LES 9 ORGANISMES PRÉSENTS.

1. MOT DE BIENVENUE

M. André Lanoue souhaite la plus cordiale bienvenue aux membres présents à l'assemblée générale annuelle.

Avant de poursuivre, le président demande d'observer une minute de silence en mémoire des personnes qui nous ont quittées au cours de l'année.

M. Lanoue présente les gens qui l'accompagnent pour l'animation ou le soutien :

- Mme Angèle Turcotte St-André, secrétaire du conseil d'administration et présidente du comité Mise en candidature.
- Mme. Sophie Lussier, directrice générale

M. Lanoue souligne la présence d'invités spéciaux et de plusieurs de nos partenaires des entités suivantes : Mme Nancie Hudon du Services Signature Desjardins, M. Éric Prud'homme, M. Frédéric Dugas et Mme Mélanie Dallaire du Centre Desjardins Entreprises Lanaudière, M. Martin Brunette, Conseiller Desjardins Sécurité financière, M. Luc Perreault, conseiller services au réseau, M. Sébastien Marcil, Maire St-Roch et M. Yvan Poirier, ancien Directeur Général de la caisse de St-Roch-de-l'Achigan.

2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

2.1 RÈGLES POUR PARTICIPER À L'AGA

Le président mentionne les différentes règles de fonctionnement concernant l'intervention des participants présents en salle tel que; s'avancer au micro, attendre le droit de parole, se présenter, formuler une seule question / intervention et retourner s'asseoir.

paraphes

--	--

De plus, il précise ce qu'est un membre et les conditions à respecter, tel que; résider, être domicilié ou travailler au Québec, être une personne physique de 18 ans et plus, ou être une personne morale ou une société et être un membre réadmis membre de plein droit.

2.2 NOMINATION DES PERSONNES SCRUTATRICES

Pour cette assemblée nous devons nommer deux scrutatrices. Le président recommande Mmes Annie Gendron, directrice développement de marché et Geneviève Méthot adjointe à la direction générale.

- ✓ Sur une proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'accepter que les deux scrutatrices soient Annie Gendron et Geneviève Méthot.

2.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président invite la secrétaire à nous faire la lecture de l'ordre du jour proposé:

1. Ouverture de l'assemblée
 - 1.1. Mot de bienvenue
2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée
 - 2.1. Règles pour participer à l'AGA
 - 2.2. Nomination des personnes scrutatrices
 - 2.3. Adoption de l'ordre du jour
 - 2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 4 avril 2022
3. Retour sur l'année 2022
 - 3.1. Rapport du conseil d'administration
 - 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
 - 3.3. Rapport financier
 - 3.4. Présentation des engagements de la caisse dans son milieu
4. Période de questions
5. Propositions soumises au vote
 - 5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)
 - 5.2. Élection des membres du conseil d'administration
 - 5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection
 - 5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature
 - 5.2.3. Présentation des personnes candidates
 - 5.2.4. Élection par acclamation
 - 5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats
6. Message du président du Mouvement Desjardins
7. Fin de la rencontre et remerciements
8. Publication des résultats et levée de l'assemblée

- ✓ Sur une proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité que la réunion se poursuive selon l'ordre du jour, tel que lu et rédigé.

2.4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 4 AVRIL 2022

Considérant que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 4 avril 2022 était disponible sur le site internet de la Caisse ainsi qu'à la caisse. Puisque les membres ont eu l'occasion d'en prendre connaissance, aucune lecture ni résumé ne sera fait. Le président demande une proposition l'adoption du procès-verbal du 4 avril 2022.

- ✓ Sur une proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité, le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 4 avril 2022.

paraphes

--	--

3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2022

3.1 RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président présente les membres actuels du conseil d'administration :

- ✓ M. Claude Lafortune, vice-président
- ✓ Mme Angèle Turcotte St-André, secrétaire et présidente du comité mise en candidature
- ✓ Mme Véronique Dinel, administratrice et présidente du comité Coopération
- ✓ Mme Mélanie Mercier, administratrice
- ✓ Mme Lydia Paré, administratrice et présidente du comité d'Audit et de Déontologie
- ✓ M. Ludovic Lafortune, administrateur
- ✓ Mme Valérie Goulet, administratrice et présidente du comité Gouvernance et Éthique
- ✓ M. Pierre-Luc Turcotte, administrateur

Le président présente les principales réalisations de la dernière année et les orientations que la caisse s'est fixée, en voici quelques points;

Il fait mention de la pandémie qui n'a pas été facile, mais que les employés étaient tous présents et les services ont toujours demeuré en fonction, nous avons eu dans la dernière année plus de 400 nouveaux membres et 1.5 million d'excédent de plus en investissement.

Le président remercie les membres du conseil d'administration et les partenaires pour leur collaboration aux affaires de la caisse mais plus particulièrement, un grand merci à tous les membres pour leur confiance qui demeure notre principale source de motivation.

Il remercie également pour le service rendu dans les dernières années, M. Benoit Lemieux qui a été directeur général de la caisse. Lorsqu'un DG quitte le CA se pose la question sur les possibilités de regrouper ou non avec une autre caisse. Et d'un accord à l'unanimité les membres du CA ont décidé de garder le statut de la caisse tel quel, sans regroupement.

Par le fait même, il mentionne la nomination de Mme Sophie Lussier comme directrice générale de la caisse.

Le président parle de l'assemblée générale annuelle du mouvement Desjardins, dont la gouvernance sera maintenant deux personnes au lieu d'en être une seule (Séparation des fonctions).

Le président remercie M. Ludovic Lafortune, qui quitte le conseil d'administration et qui siégeait au CA depuis mars 2015.

Il remercie également Mme Véronique Dinel, qui quitte le conseil d'administration et qui siégeait au CA depuis septembre 2020.

Le président mentionne que pour une des rares fois, tous les administrateurs sont à jour dans leurs formations.

Le président fait l'annonce qu'il quitte les fonctions de la présidence et qu'il sent que c'est un bon moment pour passer le flambeau. Il remercie les directeurs généraux qui étaient en poste, les membres et employés durant tous ces années.

paraphes

--	--

3.2 RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES

M. André Lanoue nous livre le rapport sur la surveillance des règles déontologiques pour l'année 2022 :

Voici le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année.

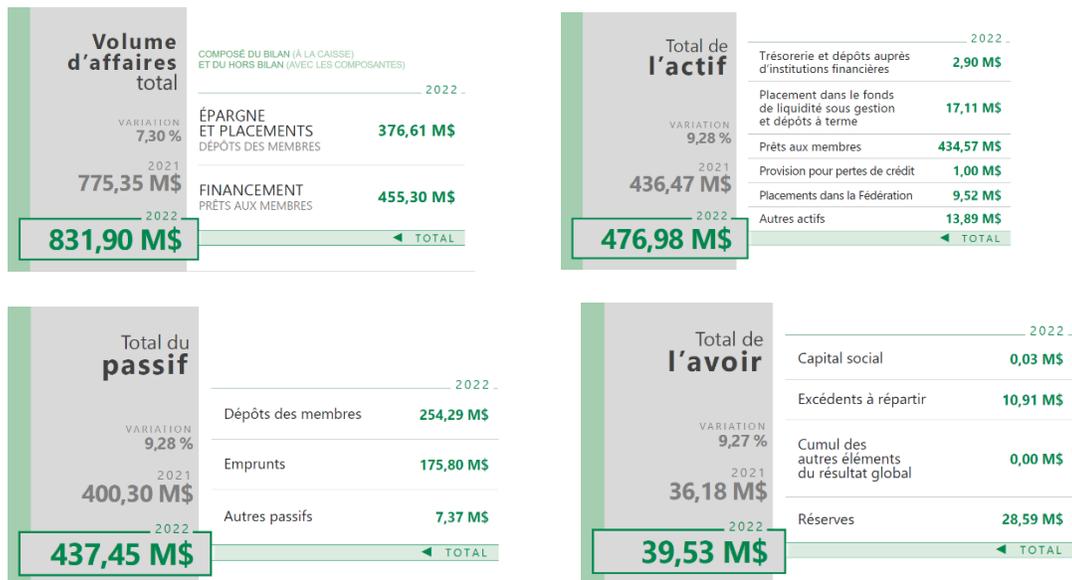
1. Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
2. Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse, ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.
3. La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

3.3 RAPPORT FINANCIER

Mme. Sophie Lussier, directrice générale, nous présente les résultats financiers Mouvement à la hauteur des attentes.

Avant de présenter les résultats financiers de la Caisse, Mme Sophie Lussier invite les participants à écouter une courte capsule vidéo portant sur les résultats financiers du Mouvement Desjardins.

Mme. Sophie Lussier, directrice générale, nous présente les principaux résultats du rapport annuel de la Caisse au 31 décembre 2022.



paraphes

--	--

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Question d'un membre : Solidarité St-Gabriel, est-ce un prêt ou un don ?

Mme Sophie Lussier, précise que c'est un don.

Question d'un membre : Pour les 498 personnes, est-ce des prêts avec ou sans intérêts ?

Mme Sophie Lussier répond : Ce sont des prêts sans intérêts, toutefois, il faut passer par l'organisme l'ACEF de Lanaudière et eux vont faire l'accompagnement les démarches avec les gens. Elle précise aussi que ce sont 498 personnes qui ont eu un accompagnement spécialisé et que 26 personnes ont obtenus un prêt.

Commentaire d'un membre : Elle est membre depuis 1967 à la caisse de St-Roch de -L'Achigan et elle est bien contente que l'on maintienne le statut de la caisse tel quel, elle est contre une fusion qui selon elle deviendrait une caisse impersonnelle. Elle est très heureuse du service reçu à la caisse, elle trouve que nous sommes près des gens de la communauté.

5. PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE

5.1 PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS (RISTOURNES)

Avant de procéder à la présentation des propositions sur le partage des excédents, une capsule vidéo présente cet élément distinctif de notre coopérative.

Mme. Sophie Lussier explique la recommandation du conseil d'administration concernant la répartition des excédents annuels.

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS	Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres ¹	3 672 k\$
	Affectation aux réserves plus valeurs et autres éléments	7 233 k\$
	Somme nette utilisée en provenance de la réserve FADM ²	5 k\$
	Ajustement net relatif aux ristournes ANNÉE PRÉCÉDENTE	3 k\$
	Solde des excédents à répartir AU 31 DÉCEMBRE 2022	10 913 k\$
	Affectation au FADM	(95) k\$
	Affectation à la RRE	(2 817) k\$
	Affectation à la réserve générale	(8 001) k\$
	Solde des excédents à répartir	0

1 Inclut 587 k\$ de ristournes aux membres et les intérêts sur parts de ristournes
2 Non d'épave
3 FADM | Fonds d'aide au développement du milieu
4 RRE | Réserve pour ristournes éventuelles



Proposition sur la répartition des excédents annuels			
RISTOURNE	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS	ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
RISTOURNE VOLUMES¹			
Comptes			76 k\$
Épargne et placements			61 k\$
Fonds	0,58 \$		25 k\$
Prêts et marges de crédit			240 k\$
RISTOURNE ASSURANCES²	23 \$/1 000 \$ de prime		60 k\$
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT²	0,58 \$/1 000 \$ d'achats nets		37 k\$
RISTOURNE PRODUITS²	Montant de 50 \$ ³		77 k\$
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE²	Montant de 23 \$/1 000 \$ d'honoraires et de commissions		8 k\$
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES			584 k\$

¹ Soumise au vote lors de l'assemblée. ² Taux établis par la Fédération des caisses d'épargne du Québec. ³ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

Question d'un membre, Est-ce que la présentation sera disponible ?

Mme Sophie Lussier répond que le tout concernant la ristourne sera sur le site de la caisse.

- ✓ Sur une proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'accepter la recommandation du conseil d'administration pour la répartition des excédents annuels.
- ✓

paraphes

--	--

5.2 ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président débute en précisant les différents rôles

5.2.1 NOMINATION DES OFFICIERS POUR LA PÉRIODE D'ÉLECTION

5.2.2 RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE

Avant d'ouvrir la période d'élection, le président rappelle la démarche du profil collectif enrichi qui détermine annuellement les cibles de compétences et de représentativité en fonction de la réalité et des besoins. Ces critères sont communiqués aux membres lors de l'appel de candidatures.

La parole est cédée à Mme Turcotte St-André à titre de présidente du comité Mise en candidature.

Elle précise que trois (3) postes étaient à pourvoir au sein du conseil d'administration. À la fin de l'appel de candidatures qui s'est terminée le 7 février 2023, une (1) candidature a été reçue.

Mme Turcotte St-André présente les critères recherchés en lien avec le profil collectif enrichi qui se déclinent comme suit :

Profil collectif enrichi Critères recherchés en 2023		
COMPÉTENCES	REPRÉSENTATIVITÉ	AUTRES ÉLÉMENTS DE REPRÉSENTATIVITÉ
<ul style="list-style-type: none">▪ Agriculture▪ Technologie de l'information▪ Gouvernance▪ Coopération / bénévolat▪ Éducation▪ Gestion financière▪ Gestion Ressources humaines	GENRES <ul style="list-style-type: none">* Homme(s) : 52 %* Femme(s) : 48 % GROUPE D'ÂGE <ul style="list-style-type: none">* 18-34 ans : 27 %* 35-49 ans : 25,8 %* 50-64 ans : 23,9 %* 65 ans et + : 23 %	<ul style="list-style-type: none">▪ Droit / Déontologie▪ Communication▪ Comptabilité▪ Expérience membre-client▪ Gestion d'entreprise

5.2.3 PRÉSENTATION DES PERSONNES CANDIDATES

La candidature reçue à la caisse dans les délais prévus est :

- M. Claude Lafortune

5.2.4 ÉLECTION PAR ACCLAMATION

Étant donné que le nombre de mises en candidature reçues est inférieur au nombre de postes à combler, le président déclare élu, par acclamation, M. Claude Lafortune au poste d'administrateur pour une durée de trois ans ; son terme se terminera en l'an 2026.

Le nouvel élu procédera à la signature de l'engagement solennel lors d'une prochaine rencontre.

5.3 PRÉCISIONS SUR L'EXERCICE DU VOTE EN DIFFÉRÉ ET L'ANNONCE DES RÉSULTATS

Mme Sophie Lussier explique les détails sur les moyens d'accéder au vote. La période de votation débutera le 18 avril dès la fin de l'assemblée et se terminera le 22 avril à 23 h 59.

Nouveauté cette année, la possibilité d'utiliser la borne de votation, dès l'ouverture de la période de votation à l'extérieur de la salle et pour les quatre prochains jours à la caisse aux heures d'ouverture.

paraphes

--	--

Question d'un membre, Comme il y a deux postes vacants, pouvons-nous poser notre candidature ou c'est le CA qui décide ?

M. Lanoue répond, que les membres peuvent soumettre leur intérêt à la direction et le tout sera soumis au conseil d'administration qui analysera la candidature selon le profil collectif enrichi.

6. MESSAGE DU PRÉSIDENT

Une capsule vidéo présente un message enregistré par le président et chef de la direction du Mouvement Desjardins M. Guy Cormier.

7. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS

Des prix de présence sont remis parmi tous les présents :

4 prix de 500\$ remis à nos organismes. Les gagnants sont : Société d'histoire, Cercle de fermière, Association Baseball Mineur et Comptoir mini-Budget.

Un total de 1 100\$ en certificat cadeau de nos entreprises de la région qui font affaire avec Desjardins. Les gagnants sont :

100 \$	Restaurant le Jeclo	M. Claude Moisan
100\$	Intermarché	Mme Gisèle Ouellette
50\$	Aux petites gâteries	M. Luc Dugas
100\$	Harnois	M. Guy Lafortune
100\$	Dépanneur du ruisseau	M. Alain Dugas
100\$	Petro-Canada	Mme Diane Lamoureux
50\$	Coiffure la Guiche	M. Louka Henry
100\$	Pépinière Racette	Diane Breault
100\$	Bistro St-Ours	Gisèle Dugas
100\$	Circuit téléguidé	Line Pomerleau
100\$	Home Hardware	Serge St-André
100\$	Pharmacie Uniprix	Sébastien Marcil

Un total de 1 200 \$ en argent soit 10 enveloppes de 100\$ et une enveloppe de 250 \$ sera remis aux membres présents. Les gagnants des 10 enveloppes de 100\$ sont :

Mme Gislaine Lavalée	Mme France Lanoue
Mme Pierrette Lafortune	Mme Jeannine Meunier
Mme France Henri	Mme Chantal Lafontaine
M. Yvan Poirier	Mme France Gibouveau
M. Pierre-Luc Turcot	Mme Louise Beaudry

Et la gagnante d'un montant 250 \$ est remis à Mme Danielle Lesage

Félicitations aux gagnants.

paraphes

--	--

8. PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À la fin de la période de votation, voici les résultats :

- ✓ Le projet de répartition des excédents annuels incluant la ristourne : adopté à 96,45 %

Mardi le 25 avril 2023 à 16h41 : Ceci met fin officiellement à notre assemblée générale annuelle.

M. André Lanoue
Président

Mme Angèle Turcotte St-André
Secrétaire

paraphes

--	--